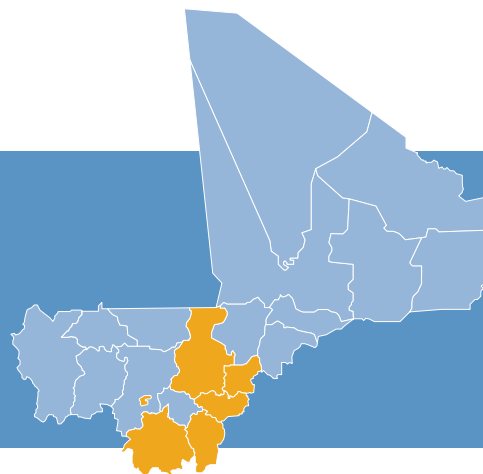




FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

MLI/022



SECTEUR | Éducation, formation et emploi

DURÉE | Avril 2016 - juin 2025 (111 mois)

POPULATION CIBLE

- jeunes hommes et jeunes femmes de 15 à 35 ans ;
- entreprises.

POLITIQUES SECTORIELLES ET STRATÉGIES DE RÉFÉRENCE

- Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable, 2019-2023 ;
- Politique nationale de formation professionnelle, 2009 ;
- Programme décennal de développement de la formation professionnelle pour l'emploi, 2012 ;
- Programme décennal de l'éducation I, 1998-2019 ;
- Programme décennal de l'éducation II, 2019-2028.

ANCRAGE INSTITUTIONNEL

Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle

BUDGET | 18,48 MEUR

Le programme Formation et insertion professionnelle est mis en œuvre dans le cadre du Programme indicatif de coopération (PIC III) signé entre la République du Mali et le Grand-Duché de Luxembourg et ses extensions. L'orientation générale de l'extension du PIC III est tournée prioritairement vers la création d'emplois durables et de revenus décents dans le monde rural.

La phase initiale du programme Formation et insertion professionnelle a été mise en œuvre d'avril 2016 à mars 2021, avec une phase de clôture administrative située entre avril et juin 2021. Une première extension du programme a couvert la période de juillet 2021 à décembre 2022. La seconde extension s'étend de janvier 2023 à juin 2025, phase de clôture opérationnelle incluse.

Durant cette seconde phase d'extension du programme, les actions en cours dans les régions de Ségou et Sikasso ont été prolongées. Par ailleurs, la zone d'intervention a été étendue au District de Bamako et sa périphérie, afin de prendre en compte la nouvelle donne socio-économique et sécuritaire du pays.

Cette deuxième phase d'extension du programme s'aligne sur les orientations politiques nationales maliennes et marque la volonté de consolider les acquis du programme mis en œuvre depuis 2016, en poursuivant le renforcement durable et la diversification des sources de revenus agricoles et la sécurité alimentaire rurale au Mali. Elle cherche également à développer les orientations clés retenues dans le processus de pré-identification du PIC IV non engagé, et plus particulièrement l'insertion économique des jeunes et des femmes dans les métiers liés aux filières agricoles.

LOGIQUE DE L'INTERVENTION ET CHAÎNE DE RÉSULTATS

Dans un contexte caractérisé par une faiblesse des tissus économiques secondaires et tertiaires et par une jeunesse peu instruite et peu autonome, fortement rurale, pratiquant l'agriculture par défaut ou l'évitant grâce à l'exode vers d'autres activités et d'autres lieux, trois axes d'intervention ont été retenus en vue de favoriser les perspectives d'insertion économique des jeunes :

- axe 1 - l'amélioration des parcours d'insertion des jeunes hommes et des jeunes femmes ;
- axe 2 - la création de valeur dans les chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires et l'orientation des jeunes vers cette valeur ;
- axe 3 - l'amélioration de cadres de partenariats publics-privés, favorisant l'insertion des jeunes dans les filières agricoles et agroalimentaires.



Afin d'assurer une cohérence entre les trois axes d'intervention, et dans une vision d'insertion des jeunes sur base de supports de développement économique que constituent les filières agricoles, les deux programmes, Développement rural et sécurité alimentaire et Formation et insertion professionnelle, ont été formulés conjointement autour d'un même objectif spécifique et d'un cadre logique commun. Dans les deux extensions des programmes, l'objectif global du programme Formation et insertion professionnelle reste inchangé, tandis qu'un deuxième objectif spécifique a été ajouté.

Objectif global : soutenir la création d'emplois, en priorité pour les femmes et les jeunes, et les activités génératrices de revenus.

Objectif spécifique 2 : les jeunes hommes et les jeunes femmes des régions de Ségou, Sikasso et du District de Bamako et sa périphérie bénéficient davantage d'opportunités économiques dans les métiers liés aux filières agricoles.

Résultat 4 : les parcours d'insertion économique des jeunes sont améliorés au travers de services d'orientation, de formation et d'accompagnement attractifs, accessibles, performants et adaptés aux besoins de l'économie des filières d'opportunités pour les jeunes.

Pour mémoire, l'objectif spécifique 1 a été développé à travers trois résultats lors de la phase initiale :

- résultat 1 : le secteur de la formation professionnelle est mieux structuré et répond aux besoins (quantitatifs et qualitatifs) de formation initiale du monde rural ;
- résultat 2 : les besoins en formation continue du monde rural sont satisfaits ;
- résultat 3 : les dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes ruraux sont renforcés.

Le résultat 4 permet d'atteindre l'objectif spécifique 2 depuis la première période d'extension (2021-2022) : il montre l'importance de la formation professionnelle dans le développement économique des filières soutenues par l'extension du programme Développement rural et sécuritaire alimentaire et l'intérêt d'envisager les deux programmes de manière intégrée et complémentaire.

Les sous-résultats du résultat 4 sont les suivants :

Les capacités des acteurs de la formation professionnelle sont renforcées

Les actions de renforcement de capacités sont issues du Plan de renforcement de capacités du sous-secteur de la formation professionnelle et de l'emploi réalisé par le ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle et soutenu par plusieurs partenaires techniques et financiers, dont LuxDev. Plusieurs actions du Plan de renforcement de capacités sont soutenues, notamment à l'endroit du ministère lui-même au niveau du pilotage, des centres de formation professionnelle et des collectivités territoriales.

Les jeunes hommes et les jeunes femmes intègrent des parcours d'insertion économique liés aux métiers des filières d'opportunités pour les jeunes



Les dispositifs de formation professionnelle initiale et continue dans les métiers des filières d'opportunité pour les jeunes sont améliorés

Les centres de formation professionnelle, notamment publics, bénéficient d'un renforcement des capacités à travers la formation de leur personnel et le renforcement des liens avec le marché de l'emploi, entre autres, pour améliorer leur gestion et la qualité de la formation délivrée.

Les entreprises peuvent faire bénéficier leur personnel de formations continues

Le programme assure la formation continue du personnel des entreprises (secteur formel et informel).

LUXDEV

Bureau Mali | Formation et insertion professionnelle
B.P. 2103, Cité du Niger II, Rue 47 - Bamako, MALI
Tél. : +223 20 22 73 66 | Email : office.mali@luxdev.lu

